

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. I.

15 JANVIER 1889.

No. 10.

La question sociale et les classes dirigeantes

Discours prononcé par M. G. Verspeyen à l'assemblée générale des œuvres sociales [Belgique] le 22 octobre 1888.

Messieurs.

Après les discours que vous venez de couvrir de si légitimes applaudissements, ma tâche se trouve singulièrement simplifiée.

Des hauteurs où ils se sont placés les orateurs auxquels je succède, ont concentré sur la situation sociale les lumineuses projections de la vérité catholique.

Nous voyons bien clairement, n'est-ce pas, la gravité des périls qui menacent la société ; nous discernons aussi la cause générale, le principe générateur du trouble universel.

L'histoire raconte qu'aux derniers jours du siège de Jérusalem par les Romains, des voix mystérieuses firent retentir les échos du temple de ce cri d'alarme : *les dieux s'en vont !* — Une voix fatidique sort aussi, Messieurs, des profondeurs de nos sociétés malades, et elle pousse ce cri de détresse : “ *Dieu s'en va !* ”

Et pourquoi donc Dieu s'en va-t-il ? Ce n'est pas que sa bonté paternelle nous abandonne et que nous ayons épuisé sa miséricorde. Non ! Il se retire comme un banni ! C'est le libéralisme révolutionnaire qui le chasse des institutions, des lois, du droit des gens et du droit civil, de la famille et de l'école, de l'atelier et de la caserne, de la vie publique et de la vie privée.

Ah ! je le sais bien, on dissimule cette expulsion sous une foule d'euphémismes cafards ; on parle de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de sécularisation, d'émancipation ; on invoque même la liberté pour mieux se défaire du grand, du divin Libérateur ! Mais qui pourrait donc être dupe de l'hypocrisie de ces formules ? Toutes ont une origine commune, toutes aboutissent à la même apostasie et à ce cri de proscription dont retentissait, il y a dix-huit siècles, le prétoire de Pilate : “ Nous ne voulons pas que Celui-là règne sur nous ! ”

Or, Messieurs, le règne de Jésus-Christ, c'est la base de l'ordre social chrétien. Si ce règne décline, l'ordre social est compromis dans la même mesure.

Une merveilleuse harmonie se manifeste dans le plan divin ! Lorsque vous voyez le ciel s'assombrir, la nature s'attrister, la terre se couvrir

de neige et de glace, vous n'en cherchez pas bien loin la cause, vous dites : " c'est le soleil qui s'éloigne ! " Si le soleil pouvait s'éteindre, ce serait dans l'univers entier, la désolation et la mort. Ainsi en va-t-il également du monde moral et de toute la société humaine. Lorsque le divin Soleil des âmes s'éloigne, ou plutôt, lorsque les hommes, lorsque les nations s'éloignent de lui, la civilisation s'obscurcit, l'égoïsme glace les cœurs, l'hiver social arrive avec ses rigueurs et ses angoisses, et si cette funèbre éclipse pouvait se prolonger, elle amènerait infailliblement la désorganisation finale.

Etonnez-vous après cela, Messieurs, des funestes effets de la conspiration libérale et maçonnique contre l'ordre chrétien ! Etonnez-vous des conséquences sociales de la guerre faite à Jésus-Christ et à son Eglise !. Je défie tous les politiciens des Loges de trouver plus de deux manières de sortir du christianisme ; ou il faut reculer au delà du Calvaire jusqu'à la civilisation païenne : César en haut, les esclaves en bas ; ou il faut aller jusqu'à la révolution radicale : le désordre partout, la liberté nulle part. D'un côté, le despotisme le plus abject, de l'autre, la destruction universelle et l'anarchie continue.

C'est en ces termes que se pose aujourd'hui la question sociale. La force de résistance qu'une nation peut opposer au socialisme, se détermine exactement par le degré de vitalité chrétienne qu'elle a conservé dans ses institutions et dans ses mœurs. Un peuple catholique est inaccessible à la révolution, un peuple indifférent ou relâché dans sa foi est déjà dévoré par le mal et ne tardera pas à y succomber.

Appliquons maintenant, si vous le voulez bien, Messieurs, ces observations générales à la situation qui se dessine sous nos yeux.

On vante beaucoup de nos jours l'économie politique, et des esprits, plus généreux que clairvoyants, la prônent même comme une panacée sociale. Je ne méconnais point, pour ma part, les titres de cette science ; mais, comme Mme de Sévigné disait de la morale, "*je la veux chrétienne,*" respectueuse des lois de Dieu, basée sur l'observation loyale des faits, cherchant dans l'étude approfondie des maux dont nous souffrons, le remède le mieux approprié à leur guérison.

En d'autres termes, j'estime que l'économie politique doit être avant tout, à l'instar de la médecine, une science expérimentale.

Or, comment procède un médecin habile et consciencieux, appelé au chevet d'un malade ?... Suivons un instant par la pensée un chef de clinique faisant dans quelque hôpital sa tournée matinale. Guidé par la sœur infirmière—car je suppose que la sécularisation n'a pas encore passé par là—il parcourt la blanche rangée des lits, s'assurant de l'exécution et des résultats des prescriptions qu'il a données la veille.... Mais voici que la religieuse entr'ouvre les rideaux d'une alcove placée au bout de l'alignement. Là gît un nouveau malade, apporté dans la nuit. Il est pris d'une fièvre violente, murmure des mots étranges et c'est à peine s'il peut se rendre compte de la visite dont il est l'objet. Voyez avec quel soin le médecin cherche à établir son diagnostic ! Il ausculte le patient, il lui tâte le pouls, il interroge les yeux, le teint, la respiration, il cherche à découvrir les organes lésés, il s'efforce par d'habiles

questions de s'éclairer sur les habitudes, sur les prédispositions du malheureux, sur les causes occasionnelles de la maladie.

Après quoi il se recueille, il réfléchit, il analyse, puis il groupe les symptômes observés, il en déduit le caractère de l'affection, et enfin il formule les remèdes et le régime destinés à la combattre, en tenant compte de toutes les particularités que lui a révélées son minutieux examen.

Et nous aussi, Messieurs, guidés par cette immortelle sœur de charité qui s'appelle la Sainte Eglise catholique, nous nous approchons du chevet de la société malade.

Etablissons d'abord notre diagnostic.

Le plus grave de tous les symptômes, c'est, je l'ai déjà dit, l'affaiblissement du sens chrétien dans la société publique et, par une suite inévitable, parmi les membres de cette société.

Cette déperdition de vigueur religieuse et morale a eu de multiples conséquences.

C'est d'abord le développement de l'esprit révolutionnaire dans toutes les couches sociales. N'acceptant plus l'autorité de Dieu, l'on devient logiquement rebelle à toute autorité.

C'est ensuite le désordre des idées envahissant les intelligences, désormais sans règle et sans frein. On a méprisé les enseignements de l'Eglise et l'on s'est mis à l'école du journalisme, c'est-à-dire, sous la chaire d'un sacerdoce marron, toujours prêt en encenser l'idole qu'il façonne de ses mains, sauf à lui dicter les pires aberrations et les imposer au respect des badauds comme les *oracles* de " l'opinion publique. "

C'est encore, cette soif inextinguible de jouissances, se traduisant dans les hautes classes par des prodigalités provocatrices et déchaînant, d'autre part, dans le prolétariat des cupidités formidables, impatientes de s'assouvir.

C'est enfin, ce rétrécissement des âmes, devenues trop souvent inaccessibles aux généreuses dilatations de la charité, désormais partagées entre de déplorables défiances et de haines sans merci.

Ce trouble moral a engendré, de son côté, les perturbations de l'ordre économique. La tête et le cœur se trouvant atteints, les bras, les jambes, les organes du mouvement, de la locomotion, du travail, ont été entravés et même paralysés dans leur fonctionnement normal. Il en est ici comme dans ces maladies qui, après avoir attaqué les parties les plus nobles du corps humain, finissent par envahir et par altérer sa constitution tout entière.

L'étude approfondie de cette situation dépasserait, Messieurs, les limites imposées à notre entretien. Je vais donc me restreindre au but direct de l'assemblée de ce soir et m'attacher à répondre aux préoccupations plus spéciales de mon honorable auditoire.

C'est une profonde erreur d'attribuer trop exclusivement à la fermentation révolutionnaire qui travaille le prolétariat le trouble actuel

de la société. Les classes supérieures y ont aussi leur part, et c'est peut-être la plus grande. En affectant de morigéner outre-mesure les ouvriers et de les rappeler sans cesse à la règle, prenons garde de ressembler à ces paroissiens peu édifiants, toujours prêts à appliquer au prochain le prône de leur curé, mais très-décidés aussi à n'en point tirer profit pour eux-mêmes.

Comme le disait naguère Mgr Mermillod : " il n'y a point deux éditions de l'Evangile, " l'une pour les pauvres, l'autre pour les riches. Tous, riches et pauvres, y trouveront la charte de leurs droits et le code de leurs devoirs.

Sachons donc entendre les vérités qui nous concernent, sachons nous les dire à nous-mêmes, faisons notre examen de conscience et couronnons-le, au besoin, par une confession publique. Les résolutions salutaires que nous aurons à prendre nous pèseront toujours moins, si elles nous sont dictées maintenant par la force de la persuasion, que les capitulations désastreuses qui pourraient, un jour, nous être arrachées par la persuasion de la force.

Dans les désordres de la nature, si vous voulez vous rendre compte des débordements des rivières et de la fureur destructrice des torrents, interrogez les neiges et les glaciers des montagnes ! Il en est de même des révolutions politiques et sociales. C'est aux sommets de la société que se forment les réservoirs des grandes catastrophes !

Ecoutons les enseignements de l'histoire !

C'est la décadence des classes dirigeantes qui ruine la civilisation romaine, engendre la misère et appelle les barbares, comme le cadavre appelle le vautour.

Au XVI^e siècle, c'est la démoralisation et la cupidité des princes et des couches supérieures, c'est, dans certains pays, le relâchement et les défaillances du clergé, qui assurent le succès de la prétendue Réforme.

Au siècle dernier, les orgies athées et sanglantes de la Révolution française répondent aux débauches impies de la Régence et du règne de Louis XV.

Plus près de nous, la sinistre aventure de la Commune parisienne n'a-t-elle pas été le corollaire, l'expiation des scandales et des apostasies du second Empire ?...

La raison chrétienne vient confirmer ces leçons du passé.

Tout droit suppose une corrélation de devoirs. Si le devoir reste en souffrance, le droit paraît moins solide à ceux qui sont tenus à le respecter. Ainsi la liberté dépérit chez les peuples qui ne savent pas l'employer au service du bien. Ainsi la propriété s'ébranle et le capital est menacé, lorsque les propriétaires et les capitalistes oublient ou méconnaissent les charges que la richesse impose.

Franchement, croyez-vous, Messieurs, que dans cet ordre d'idées, la société contemporaine n'ait rien à se reprocher ? Croyez-vous que le trouble qui se manifeste dans les masses, ne corresponde pas au désordre qui règne sur les hauteurs ?...

Sous la dénomination générale, et par là même un peu vague, de "classes dirigeantes," on désigne communément les supériorités sociales de la naissance, de la fortune, du talent et du savoir. — J'y ajoute, pour la placer au premier rang, l'autorité sacerdotale dont la direction est d'autant plus efficace et plus irrécusable qu'elle s'appuie sur une mission divine.

Je n'aurais garde, Messieurs, à l'heure où nous sommes, de prononcer ici une parole qui pourrait être interprétée comme un reproche, même respectueux et discret, adressé à ceux que nous appelons "nos Pères dans la foi." Ce serait mentir tout ensemble à ma raison et à mon cœur, à l'évidence des faits, à l'éclat des plus hautes vertus. La meilleure preuve que le clergé catholique est demeuré fidèle à sa mission de conservation sociale, c'est la haine de prédilection que lui ont vouée les artisans de la destruction sociale.

Ses œuvres aussi, n'attestent-elles pas la prévoyance de son zèle et de sa charité ? N'embrassent-elles pas, dans un vaste et bienfaisant réseau, tous les intérêts, toutes les misères morales et matérielles des classes populaires ? Jamais, on peut le dire, l'apostolat sacerdotal ne s'est prodigué, dans les circonstances particulièrement difficiles et délicates, avec une si vaillante ardeur ; jamais il n'a multiplié avec une si généreuse abnégation les œuvres, les institutions, les associations, les enseignements les plus utiles et les plus salutaires aux ouvriers. Quelquefois, grâce à d'aveugles hostilités, le peuple lui manque ; jamais et nulle part, il ne manque au peuple. Plus on étudie de près l'action du clergé dans les sociétés contemporaines, et plus aussi l'on doit plaindre et imputer ceux qui combattent cette action, plus on se persuade qu'il est du devoir de tous les hommes de bien, de l'encourager, de la bénir, de n'en parler qu'avec admiration, gratitude et respect !

Des lacunes, sans doute, il s'en rencontrera toujours ; mais le dévouement sacerdotal s'opiniâtre avec une infatigable persévérance à les combler ! Des obstacles, plus que personne nos prêtres et nos religieux en rencontrent sur leur route, mais ils n'en ont pas encore trouvé, Dieu merci ! qui aient lassé leur patience et désarmé leur courage.

Comment en serait-il autrement, Messieurs, lorsque la miséricorde divine à accordé à nos jours troublés un épiscopat si vigilant, si clairvoyant, si fidèle à ce haut ministère de la direction, de la doctrine et de l'exemple dont il a reçu la charge ? Partout les annales des siècles écoulés nous montrent la main des évêques dans les grandes constructions et dans les grandes restaurations sociales. Cette histoire se continue sous nos yeux et, je vous en prend tous à témoin, la page que lira la génération sera digne de tout un long passé de foi, de patriotisme et de bienfaits.

Et au-dessus de l'épiscopat, élevons nos regards et nos cœurs vers l'austère vieillard qui gouverne avec tant de sagesse et de sérénité l'Église universelle. Captif de la Révolution, réduit à exercer son autorité suprême dans les conditions les plus anormales et les plus précaires, il suffit à toutes les sollicitudes, il suit, pas à pas, les diverses phases de la crise sociale ; il indique les remèdes à appliquer, il édicte le code de la justice et de la fraternité chrétiennes, il stimule enfin parmi toutes les nations

cette action conservatrice et préservatrice de la religion qui nous donne un reste de sécurité et profite aux spoliateurs du Saint-Siège eux-mêmes!..

Ah ! Messieurs, je le déclare en toute sincérité, et non pas pour décerner ici des éloges superflus : si toutes les classes supérieures donnaient à la défense sociale la part de dévouement que lui accorde le clergé, je serais plus rassuré sur l'avenir !

Mais, de bonne foi, pouvons-nous nourrir cette illusion ?

La noblesse, même réduite aux conditions que nos lois lui ont faite, est une grande et respectable institution. Elle me paraît comme la capitalisation de l'honneur et de la vertu. Mais il en est de ce capital accumulé par une suite de générations comme des talents dont parle l'Évangile. Celui qui l'a reçu en héritage, doit le faire fructifier, sous peine de déchoir lui-même au rang des non-valeurs sociales.

Je compare aussi la noblesse à une épée : elle brille, elle est à l'honneur, si elle est à la peine ; elle s'émousse et se ternit, si on la laisse rouiller dans l'oisiveté.

Autrefois la raison d'être de l'aristocratie se déduisait de l'impôt volontaire du sang qu'elle payait au nom de tous. Ce rôle ne lui appartient plus, mais si elle veut conserver quelque prestige, il faut qu'elle paie sa dette à la société et qu'elle se charge, je ne dis pas pour tous, mais avant tous, de l'impôt spontané du dévouement, du service volontaire de la chevalerie sociale.

En somme-nous là ? Je n'accuse personne, mais, tout en faisant une large part à de respectables exceptions, je réponds carrément, *Non !*

Et la propriété, le capital, croyez-vous, Messieurs, qu'envisagés dans leur ensemble, ils acquittent la dîme qu'ils doivent à la société,— ne disons pas comme prime d'assurance—mais pour obéir aux prescriptions positives de la morale chrétienne sur les renoncements nécessaires, sur le devoir de la charité, sur la destination, providentielle du superflu ? Je pose la question ! Le temps me presse : Je laisse à l'intégrité de vos consciences le soin de délibérer et de répondre à huis-clos.

Interrogeons enfin la science moderne, si fière de ses conquêtes, si hardie dans ses hypothèses, si téméraire dans son orgueil, mais finalement si incertaine et si troublée dans ses conclusions. Elle a des lueurs de tout, mais ses clartés sont bien rares. Que dire surtout de ce charlatanisme scientifique, si mal avisé que pour y voir plus clair, il se passe des lumières de la foi ? Demandez donc aux masses qui attendent et qui souffrent, quels soulagements les faiseurs de chartes nouvelles et les économistes en chambre leur ont apportés ! Elles vous répondront par des ricanements souvent justifiés. Je ne voudrais décourager aucun effort honnête, aucune recherche loyale et patiente de la vérité ; mais en présence de la pauvreté des résultats obtenus, je puis bien dire : ou la science moderne est insuffisante, ou elle a perdu sa voie ! Elle disserte, mais elle ne sauve pas ; elle multiplie les problèmes, mais

elle esquive les solutions, elle offre des théories à ceux qui demandent des remèdes, elle apporte des systèmes à ceux qui réclament du pain !

Ne poussons pas plus loin cet examen, mais sachons méditer les aveux qu'il provoque, sachons surtout comprendre et pratiquer les devoirs qu'il impose aux classes dirigeantes.

Ces devoirs, je les résume en trois mots : l'étude, les œuvres, l'amour sincère et désintéressé des ouvriers.

N'est-il pas étonnant que ce siècle qui a tant de prétentions à la science, à l'esprit scientifique, ne sache plus guère étudier ? Son alimentation intellectuelle, considérée dans son ensemble, est défectueuse et insuffisante. Le journal et le roman ont détrôné le livre sérieux et, par une conséquence logique, les notions superficielles, l'érudition de pacotille, les lieux communs de table d'hôte, ont pris la place de l'instruction solide et complète. Les vrais savants sont maintes fois embarrassés de parler de ce qu'ils connaissent à fond ; nos prétendus vulgarisateurs contemporains improvisent à perte de vue sur ce qu'il ne connaissent pas.

Plus de discussions sérieuses, mais une sorte de papillonnage élégant, léger, stérile, autour des questions les plus hautes et les plus graves ! Un éminent écrivain, le R. P. Longhaye, écrivait naguère dans sa *Théorie des Belles Lettres* : " La France a beaucoup d'hommes d'esprit. Combien en a-t-elle qui, sur une question un peu relevée, soient capables " de discuter cinq minutes sans perdre le fil et sans changer d'objet ? " — Je crains bien, Messieurs, que bon nombre de Belges ne soient devenus Français sous ce rapport.

Aux deux congrès des œuvres sociales, tenus à Liège, nous avons été tous frappés de la compétence et de la supériorité de nos confrères allemands dans les questions économiques. Ils prenaient part à nos débats, armés de toutes pièces, les mains pleines d'arguments et de chiffres, préparés de longue date à cette controverse par l'étude approfondie des systèmes et par l'observation consciencieuse des faits.

Notre ambition, Messieurs, doit être de nous élever à cette hauteur et même de la dépasser. Nous n'avons pas reçu le bienfait d'une haute éducation intellectuelle pour le laisser stérile. Une toule de problèmes qui intéressent la condition morale et matérielle, la légitime ascension sociale des classes laborieuses, se discutent aujourd'hui. Nous devons les aborder sérieusement, comme on traite les choses graves, et non comme on suit une conversation entamée au café ou dans quelque voiture de chemin de fer. Sur ce terrain, nous devons tenir à être les premiers, de manière à unir à la sollicitude chrétienne que nous avons pour l'ouvrier, l'intelligence exacte et complète de ses intérêts, même temporels. Que de questions sollicitent notre attention et nos efforts ! Organisation du patronage, de l'assurance, de l'épargne, installation des logements ouvriers, associations coopératives, restauration de la corporation chrétienne : tels sont les en-tête de chapitres du livre que l'évolution actuelle des esprits nous convie à lire et à méditer. Sur tous ces sujets, il est de notre honneur, à nous catholiques, d'avoir je ne dis pas seulement les idées les plus généreuses, mais aussi les idées les plus

justes et les plus pratiques. Cet avantage, nous ne l'obtiendrons que grâce à l'étude et à une étude persévérante et approfondie.

Ce n'est pas pas assez.

A l'étude, il faut que nous joignons les œuvres. La plus belle théorie n'atteint pas la valeur d'une bonne action. En dépit de tout le prestige de l'éloquence et du génie, j'admire moins le Bossuet des *Elévations* et des *Oraisons funèbres*, que le Saint-Vincent de Paul des Lazaristes et des Sœurs de charité. Le H. P. de Ravignan me paraît plus grand dans son confessionnal que dans la chaire de Notre-Dame, et je me persuade que le R. P. Lacordaire eut volontiers sacrifié toutes ses *Conférences* et toute sa gloire au bonheur de confesser et d'absoudre le malheureux Lamennais !

Donc, Messieurs, si importante que soit l'étude, ne nous confinons pas dans les hautes régions scientifiques et littéraires ! Il y fait trop froid et souvent il y règne un vent d'orgueil qui donne des rhumes. [*Rires.*] L'étude n'est d'ailleurs qu'un travail préparatoire ; notre grande tâche nous appelle au vif du mouvement social, au cœur des luttes, des souffrances, des haines que nous avons à apaiser.

Eh bien ! allons aux œuvres ! Elles ne manquent pas ; mais ce sont parfois les hommes qui leur manquent.

La première de toutes, je n'hésite pas à le proclamer, c'est la société de St-Vincent de Paul, non pas, j'ai hâte de le dire, qu'elle remplace toutes les autres, mais parce qu'elle les enfante et qu'elle y conduit.

Nos conférences sont, si vous voulez me permettre cette comparaison, trop militaire peut-être eu un sujet et si pacifique, nos conférences sont l'école de peloton de la charité laïque. Il faut avoir passé par là, il faut s'y être discipliné, il faut s'y être pénétré de l'esprit catholique, pour aborder plus tard avec fruit des œuvres plus considérables et d'une portée sociale plus étendue.

Ces œuvres, Messieurs, ce sont les œuvres ouvrières avec leurs multiples ramifications, depuis le patronage des apprentis jusqu'à cette résurrection de la corporation chrétienne et de l'organisation chrétienne du travail qui est l'idéal, chaque jour rapproché, de tant de nobles et généreux esprits.

Vous connaissez, Messieurs, ces créations du zèle catholique, vous les aimez, vous les patronnez généreusement ; beaucoup d'entre vous font mieux encore qu'y donner leur argent, ils y donnent leur temps, ils s'y donnent eux-mêmes.

Mais, hélas ! c'est bien le cas de répéter le mot de l'Evangile : si la moisson est abondante, les ouvriers sont rares.

La question sociale a pris, durant ces années un développement si considérable, le mouvement qui travaille le prolétariat est marqué par des crises si fréquentes et si graves, que la situation requiert à toute évidence un déploiement analogue ou, pour mieux dire, supérieur du zèle catholique. Aux grands maux, les grands remèdes. Dans vos pays

houillers, lorsqu'une mine brûle, on n'hésite pas à l'inonder : alors donc que la société brûle, ouvrez toutes larges les cataractes de la charité!...

Aux œuvres donc, aux œuvres ouvrières, vous surtout qui avez reçu des loisirs pour les employer et que la richesse dispense des labeurs et des soucis de la vie quotidienne ! Nul n'est ici bas pour ne rien faire et si des places, hélas ! trop nombreuses, demeurent vides dans le vaste champ de la défense sociale et religieuse, n'en doutez pas, ces places sont les vôtres et vous manquez au devoir en n'allant pas les occuper !

Que craignez-vous donc, jeunes gens ? De déroger à l'illustration de votre naissance et aux délicatesses de votre éducation ? Ah ! j'approuverais ces répugnances aristocratiques à l'entrée des coulisses, au seuil de certains boudoirs ou de certaines écuries, mais je ne saurais les admettre au seuil de nos patronages ou de nos cercles ouvriers.

Le plaisir hélas ! déroge souvent, la charité jamais. Sainte-Elisabeth de Hongrie, pansant de ses mains royales, les plaies des lépreux, me paraît plus belle dans sa robe de tertiaire qu'au milieu de l'éclat de la cour de Thuringe. Et, pour choisir un exemple plus près de nous, qui donc oserait reprocher au comte Albert de Mun d'avoir manqué à son rang et à sa naissance, en accrochant son vieux blason au drapeau de la corporation chrétienne ?...

Mais je vous entends : peut-être craignez-vous de rencontrer dans nos réunions ouvrières, la monotonie, l'aridité, l'ennui !

Détrompez-vous ! L'ennui vous le fuyez en venant aux œuvres, car il est le compagnon habituel du désœuvrement. Essayez dans tous les cas, et votre expérience vous aura bientôt appris qu'une heure de piquet à la maison des ouvriers laisse l'âme plus sereine et plus satisfaite qu'une nuit passée dans les salons dorés où sévit le baccarat !

Après cela, je reconnais qu'il faut aimer les ouvriers, les aimer d'un amour désintéressé comme les aime l'Église elle-même. Or, l'amour véritable ne s'ennuie jamais, il grandit dans les contrariétés, il s'applique à en triompher, et la rudesse même de sa tâche lui devient un bonheur. Est-ce à dire, Messieurs, qu'en vous coniant aux œuvres ouvrières, je vous invite à cueillir des roses sans épines, je vous appelle à une tâche sans fatigue, à des sentiers sans aspérités ? Ce serait vous cacher la vérité. Rien de grand ne se fait sans peine, et la charité, comme toutes les vertus chrétiennes, suit le chemin de la croix.

Une des grandes épreuves des œuvres, c'est le défaut de persévérance chez ceux qui les ont entreprises. Une fois l'enthousiasme de la première heure passé, on se relâche de son activité, de son exactitude on court à un projet nouveau, laissant l'entreprise à quelque pauvre vicairé qui plie sous un tel fardeau et finit, à son tour, par s'en décharger.

D'autres esprits s'attribuent la spécialité des fondations. Ils lancent une œuvre, et puis ils s'imaginent qu'elle va rouler toute seule comme les waggonnets des montagnes russes et arriver au but sans qu'il faille encore y mettre la main.

La persévérance, Messieurs, est la perfection et le sceau de toutes les vertus, mais elle est surtout la couronne de la charité. Son grand ennemi, c'est le découragement qui multiplie ses tentations perfides sur le chemin du bien. On s'est dévoué et pour prix de son dévouement, on recueille l'insuccès, l'indifférence, souvent même l'ingratitude de ceux que l'on a voulu servir ! Il n'est pas facile après tout d'aimer les premiers venus et de leur rendre volontairement des services dont ils ne ne tiennent pas compte. N'est-ce pas le cas de jeter le manche après la cognée ?..

Non, messieurs,—et vous l'avez admirablement compris dans le bassin de Charleroi,—c'est le moment de se tourner vers celui que nous aimons dans le prochain et qui Lui ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Voilà pourquoi vous avez mis au centre de vos œuvres votre belle association du T. S. Sacrement comme une fontaine de vie, de courage, d'ardeur toujours renouvelée. Oh ! quelle belle entente de la charité chrétienne ! Quelle savante stratégie et comme on y reconnaît l'inspiration de ces vaillants religieux, habitués à se tenir si près de la croix que le nom de Jésus a pénétré leur nom comme le cœur de Jésus a pénétré leurs œuvres ! [*Bravos.*] Le jour, messieurs, où les garnisons eucharistiques de l'association du T. S. Sacrement se seront répandues dans les principaux centres de votre région industrielle, la question sociale aura fait un grand pas et vous aurez donné à toutes vos institutions de charité une puissance, une effacacité, une stabilité dont vous serez vous-même étonnés.

Vous êtes catholiques, Messieurs, vous comprenez ce langage et votre foi vous dit que je suis dans le vrai.

Que m'importent après cela les sourires de ces soi-disant libres penseurs qui aiment à couvrir des prétentions scientifiques l'orgueil de leur ignorance ? Je maintiens ma thèse et à ceux qui la combattent, j'oppose le témoignage décisif de l'expérience.

Partout où se dresse une croix, un autel, un tabernacle, je vois rayonner la vie, la fécondité, les œuvres généreuses et prospères ; partout où manque l'Eucharistie, je n'aperçois qu'une stérilité complète ou une suite de piteux avortements.

C'est l'Eucharistie qui assure à l'Eglise les moissons renouvelées des vocations sacerdotales et religieuses ; c'est l'Eucharistie qui produit la permanence de l'apostolat et explique l'éclatante supériorité des missions catholiques sur les missions protestantes ; c'est l'Eucharistie qui donne aux êtres les plus frères et les plus délicats la force de consumer leurs vies dans les pénibles dévouements de la charité ; c'est l'Eucharistie qui inspire le courage aux confesseurs et la constance aux martyrs. Elle ne résume pas seulement, comme on l'a dit, le dogme générateur de la piété chrétienne ; elle est l'ardent et inextinguible foyer où toutes les tendresses, toutes les énergies, toutes les ambitions de l'âme humaine s'épurent, se trempent, se divinisent pour s'élancer ensuite à la conquête du monde pour l'amour et sous le regard de Dieu !

Ces pensées me ramènent, Messieurs, au début de ce discours. On a banni, du même coup, la justice, la charité, la paix. Voulons-nous retrouver tous ces biens ? Ramenons Jésus-Christ dans les âmes, ramenons-le dans l'école, dans l'atelier, dans la famille, dans les mœurs publiques ; arrivé là, si nous en sommes dignes, il fera bien Lui-même le reste du chemin.

J'ai lu quelque part qu'un moine du moyen âge, après avoir laborieusement composé un long traité de théologie casuistique, écrivait à la dernière page de son livre cette conclusion qui résumait tout l'ouvrage : *Solutio omnium difficultatum Christus!* Le Christ est la clef de toutes les difficultés !

Cette conclusion sera aussi, Messieurs, le dernier mot de ce trop long entretien.

Le Christ n'est-il pas aussi la solution du problème social, la lumière de nos doutes, le consolateur de nos angoisses ? N'est-il pas le Dieu qui peut tirer l'ordre du chaos, rapprocher les mains et les cœurs, amener la Justice et la paix à un fraternel embrassement ? Au dessus de tous les systèmes, de toutes les écoles, de toutes les controverses, de toutes les agitations contemporaines, saluons la Croix, attachons-nous à la Croix ! Elle se dresse à ces hauteurs comme le phare de la vérité ; l'ancre de la rédemption, l'asile de toute douleur, le trône divin de l'amour et l'arbre du salut. *Solutio omnium difficultatum Christus!...*

Conseils aux jeunes avocats.

Nous reproduisons aujourd'hui la première partie du discours prononcé par M. Durier, Bâtonnier du Barreau de Paris, à l'ouverture de la Conférence des Avocats pour l'année judiciaire 1888-89.

Mes chers confrères.

L'intérêt affectueux que les anciens éprouvent pour ceux qui, comme vous, débutent dans la carrière, et le respect que nous devons à ceux qui l'ont parcourue avec honneur et illustrée par leurs talents sont au nombre de nos plus précieuses traditions. Je veux m'y conformer en vous entretenant des études et des exercices qui peuvent développer vos aptitudes et vous conduire au but que vous ambitionnez, en vous offrant des conseils inspirés par le sincère désir de vous être utile.

Nos règles, mes chers confrères, en instituant le stage, se sont montrées éminemment sages. Elles vous avertissent qu'on n'entre pas parmi nous sans un noviciat qui doit être consacré aux études pratiques, indispensables pour former un avocat. Avant de voir la clientèle s'adresser à vous avec confiance, il est nécessaire que vous prouviez par l'exercice public de votre profession que vous êtes capables de bien défendre les intérêts et les droits de vos clients ; il faut que vous acquériez l'assurance, l'expérience de la discussion publique sans laquelle vous ne pouvez donner la véritable mesure de vos facultés.

Le stage est organisé parmi nous de manière à vous permettre d'atteindre ce double but.

Les conférences et la défense d'office des plaideurs indigents vous offrent de précieuses occasions de faire l'essai de vos forces et de développer vos talents. Ceux d'entré vous qui veulent se consacrer au Barreau doivent les rechercher avec ardeur.

L'art de parler est un art difficile. Il exige une discipline rigoureuse de l'esprit. Les anciens disaient qu'on devient orateur et qu'on naît poète. Ce n'est pas à dire que les dispositions natives soient ici sans importance. Elles jouent, au contraire, un grand rôle. L'éloquence est, jusqu'à un certain point, un don naturel. Sous l'empire d'un grand sentiment, un esprit inculte peut parvenir à l'éloquence du paysan du Danube. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne naît pas orateur. Etre orateur n'est pas être éloquent à tel jour donné, sous l'influence de circonstances exceptionnelles. C'est être toujours prêt pour toutes les circonstances ; c'est avoir une méthode assez sûre, une dialectique assez vigoureuse, un sentiment des convenances assez délicat, une compréhension assez claire des sentiments d'autrui ; une faculté de ressentir et d'exprimer toutes les passions qui peuvent agiter l'âme humaine assez largement développée, enfin une possession de soi-même assez parfaite pour pouvoir toujours dire, avec précision, avec élévation s'il est nécessaire, avec une émotion communicative, ce qui est utile pour convaincre et pour persuader.

Cet art si difficile, nous l'exerçons dans des conditions qui en augmentent encore la difficulté. Nous ne choisissons ni le moment où nous devons parler, ni les sujets que nous avons à traiter. Il nous faut prendre la parole quand nous y sommes le moins disposés, parler sur les sujets parfois les plus ingrats, exposer les affaires les plus compliquées, aborder les matières les plus diverses. Nous ne pouvons éliminer de notre discours ce qui nous déplaît, ce qui peut fatiguer l'auditoire. Les nécessités de notre cause exercent sur nous un empire absolu.

Il n'en est pas ainsi pour l'orateur politique, pour le prédicateur, pour le professeur.

On s'explique que le juge le plus compétent de l'antiquité ait proclamé l'éloquence judiciaire la plus difficile de toutes.

Ce n'est donc qu'au prix d'efforts incessants, par des études prolongées et surtout par des exercices répétés, par une sorte de gymnastique intellectuelle longtemps pratiquée qu'on peut devenir un bon avocat. L'escrime de la parole, comme celle des armes, exige une habitude constamment entretenue.

C'est un excellent usage que celui de former entre jeunes gens à peu près du même âge, ces conférences particulières si favorables aux débuts. C'est là qu'on se hasarde pour la première fois sans trop d'émotion. On y parle devant un auditoire restreint, devant des camarades généralement indulgents, mais sincères. Un échec n'y est pas grave on s'en console aisément ; les succès y sont accueillis avec une sympathie qui devient de l'enthousiasme quand l'auditoire croit saluer

l'éclosion d'un vrai talent. Ces conférences rendent à notre Ordre un précieux service. Elles opèrent, au seuil même de la carrière, une sélection nécessaire. Je n'en veux louer aucune en particulier, car elles sont toutes utiles et animées d'un bon esprit, mais il en est dont je voudrais pouvoir rappeler ici les noms ; il en est où l'amour du travail, le goût des discussions élevées, l'étude consciencieuse de l'art de bien dire, produisent une succession de sujets d'élite et où les succès obtenus sont le gage presque certain des succès plus retentissants de l'avenir.

C'est après cette préparation qu'il convient de se produire sur un plus grand théâtre et de parler dans cette Conférence dont nous inaugurons aujourd'hui les travaux, épreuve plus grave, devant laquelle j'ai vu hésiter les plus courageux, mais épreuve utile, en raison même de sa difficulté, et où le succès est récompensé et constaté par le titre si justement envié de secrétaire de la Conférence.

La crainte qu'éprouvent souvent les mieux doués, quand ils se déterminent à parler à la Conférence des avocats, s'explique jusqu'à un certain point, et par la nature des discussions, et par la composition de l'auditoire.

Les discussions sont purement théoriques, les questions sont des problèmes juridiques, posés d'une manière générale. Le droit, ainsi isolé du fait, devient surtout une étude scientifique, et la discussion dégénère facilement en argumentation d'école. Il faut beaucoup de ressources, beaucoup de tact, beaucoup d'imagination pour animer ces débats abstraits, pour s'y montrer brillant ou seulement intéressant. Ajoutez à ces difficultés la préoccupation inévitable qui s'empare de l'esprit à la pensée que le discours qu'on prononce est une épreuve, qu'on prend part à un concours, qu'une défaillance peut vous priver d'un succès envié.

L'auditoire est nombreux — pas toujours autant cependant que le voudrait le bâtonnier, — il est composé de jeunes avocats, de vos contemporains dont le jugement a pour vous une importance extrême, car ils seront les compagnons et les témoins de toute votre existence ; à côté des camarades, on aperçoit les concurrents, grave sujet de préoccupation et qui explique que d'excellents esprits hésitent et même qu'ils se montrent parfois inférieurs à eux-mêmes quand ils subissent l'épreuve redoutée.

C'est là une crainte qu'il faut surmonter.

Et d'abord, mes chers confrères, est-il nécessaire que je vous en prévienne ? l'avocat est condamné à combattre pendant toute sa vie des craintes de cette nature. Se destiner à parler en public, c'est s'imposer à soi-même la nécessité d'être continuellement aux prises avec de semblables appréhensions. Il n'est pas un de nos maîtres qui ne les éprouve encore bien souvent : le plus grand des orateurs romains avoue que chaque fois qu'il se levait pour parler, il sentait que sa renommée était en jeu et que cette pensée lui causait une émotion profonde. Vaincre cette émotion, se dominer, être maître de ses nerfs, pour être maître de sa pensée, est pour l'orateur une qualité indispensable. Tous ne sont pas capables d'y parvenir ; bien peu arrivent à la posséder complète-

ment ; mais on ne peut la conquérir, dans la mesure nécessaire qu'avec beaucoup d'efforts, et s'est en s'exposant qu'on s'aguerrit.

L'auditoire de la conférence n'est pas si redoutable d'ailleurs que je l'ai quelquefois entendu dire. Je l'ai vu toujours courtois, ainsi qu'il convient à une assemblée d'hommes bien élevés, visiblement touché de la sincérité des efforts dont il était témoin, encourageant la timidité, indulgent même parfois pour la présomption. Là comme partout, les esprits d'élite, ceux dont le suffrage compte le plus, sont les juges les moins sévères. Mieux que d'autres ils connaissent la difficulté de bien faire et sont toujours ceux qui applaudissent avec la plus cordiale sympathie aux succès de leurs concurrents.

Abordez donc avec confiance ces discussions de la conférence, prenez-y une part active ; mais n'oubliez pas que l'audience est la véritable école de la plaidoirie. C'est en entendant plaider, c'est en plaidant soi-même qu'on apprend à plaider. Suivre les audiences est pour le stagiaire un devoir. C'est là qu'il doit étudier l'exercice de la profession à laquelle il aspire. Mais ce n'est pas surtout aux affaires à scandale, à celles qui passionnent le public qu'il doit assister. Pour les causes retentissantes, l'auditoire est toujours trop nombreux. On y va comme à un spectacle, entraîné par une curiosité dont l'excès risque parfois de compromettre la dignité de notre robe. Trop peu d'entre vous s'imposent la tâche si utile de suivre aux audiences civiles de la Cour ou du Tribunal les débats des grands procès où s'agitent les plus délicats problèmes du droit et où vous pouvez entendre parler la langue des affaires par les maîtres de la barre. C'est là que vos anciens aiment à vous rencontrer, mais jamais ces paisibles et instructives audiences ne sont assiégées par vous. Jamais le Bâtonnier n'est prié d'intervenir pour vous y faire entrer. L'accès vous en est toujours facile. Vous y pourriez beaucoup apprendre et c'est pour vous assurer cet avantage que nos règles vous invitent à suivre les audiences du Palais.

Ecoutez donc les maîtres du Barreau, essayez de saisir et de vous approprier leurs méthodes, les secrets délicats de leur art. Étudiez-les tous et surtout ne cherchez à en imiter aucun. Quand vous abordez à votre tour la plaidoirie, soyez vous-même. L'imitation est toujours dangereuse et souvent ridicule.

La défense d'office vous offre l'occasion de plaider avant d'avoir une clientèle. Notre Ordre a toujours eu celle des pauvres et leur donnera toujours libéralement son appui. C'est débiter noblement dans la carrière que se consacrer avec zèle aux intérêts de cette clientèle et lui offrir en quelque sorte les prémices de son talent. Bien avant la loi sur l'assistance judiciaire, nous avons organisé parmi nous la défense des indigents, et c'est une de nos plus invariables et de nos plus nobles traditions. Vous la continuez dignement. Les défenses d'office sont recherchées par vous et jamais vos anciens ne sont plus fiers de vous que lorsque les magistrats devant lesquels vous vous présentez reconnaissent le zèle et le talent dont vous faites preuve dans cette œuvre de charité et de désintéressement. Jamais aussi le Bâtonnier et le Conseil ne sont plus attristés que lorsque, dans l'accomplissement

d'une tâche si noble, des défaillances ou de regrettables négligences leur sont signalées.

Depuis l'institution de l'assistance judiciaire, depuis les mesures d'ailleurs excellentes et conformes à nos désirs, prises par les chefs de la Cour et du Tribunal pour assurer aussi complètement que possible la défense des malheureux, cette tâche est devenue immense et les commissions d'office ont atteint un chiffre qui pourrait sembler effrayant si notre désir de bien faire ne nous mettait au-dessus de tout découragement.

La défense d'office qui entraîne au criminel des démarches souvent pénibles, et au civil comme au criminel, des pertes de temps considérables, vous offre comme compensation, outre la satisfaction de remplir un devoir social et de faire le bien, l'occasion de vous exercer non plus sur des fictions et sur des questions abstraites, mais dans de véritables procès où sont engagés des intérêts réels. Quand il s'agit des affaires de Cour d'assises, la gravité de la cause, la solennité de l'audience, l'entière liberté que nos lois assurent à la parole du défenseur, la large publicité des débats stimulent le talent, lui permettent de se développer, et c'est dans ces conditions que beaucoup d'avocats éminents se sont pour la première fois signalés. Dans les causes civiles, de telles occasions sont plus rares, et dans les affaires correctionnelles, le rôle de l'avocat est souvent aussi ingrat que difficile. Mais, même dans les humbles affaires, le stagiaire peut acquérir et montrer de précieuses qualités. L'art de ne dire que ce qu'il faut; de saisir ce qui dans les causes les plus désespérées peut être présenté comme une atténuation légitime, la convenance, la réserve que l'avocat doit s'imposer devant le juge, tout en défendant avec fermeté et conscience la cause qui lui est confiée, tout cela s'acquiert par la pratique, le jeune avocat se forme ainsi aux mœurs oratoires du Barreau, et souvent une défense difficile présentée avec tact, avec sobriété, un appel à la pitié inspiré par une communicative émotion lui fait plus d'honneur qu'une longue plaidoirie.

C'est par cet accomplissement de vos devoirs, par cet empressement à vous acquitter de toutes les obligations que nous impose notre profession, que vous vous mettez en état de continuer nos traditions de talent et d'honneur et que vous pouvez aspirer à consoler notre Ordre des pertes douloureuses qu'il fait chaque année, et à remplir dignement les vides que la mort fait trop rapidement parmi nous.

BIBLIOGRAPHIE

Religion

LA CONFIRMATION, exposé dogmatique, historique et liturgique, par le R. P. DOM LAURENT JANSSENS, S. T. D. 1 vol. in-12 de 325 pages : 2 fr. Société de Saint-Augustin, Bruges.

Il faut le reconnaître, la littérature théologique de la Confirmation n'est pas aussi riche qu'on pourrait le souhaiter ; sans doute nos grands

docteurs scolastiques, commentateurs, polémistes, n'ont pas négligé le second des sacrements ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la somme de saint Thomas, sur les traités de Suarez et de Bellarmin, ou même sur les œuvres de Tournely, de Witasse, de Sardagna, de Perronne, etc ; néanmoins il est manifeste que la confirmation n'a tenu qu'une place trop secondaire dans les préoccupations des écrivains et les programmes des écoles.

L'ouvrage de Dom Laurent Janssens n'est donc pas de ceux qui offrent ce que l'on possède déjà sous les formes les plus diverses ; au contraire, il comble heureusement une lacune que l'on regrettait surtout au point de vue de la haute vulgarisation de la doctrine sacramentelle ; et tel est précisément le but que l'auteur s'est proposé ; car, ainsi qu'il nous en avertit lui-même, il a voulu " exposer dans une forme accessible à un public varié le dogme et la liturgie du deuxième sacrement ; offrir à la fois aux ouvriers de la vigne du Seigneur une ample et solide matière pour leurs instructions, aux familles chrétiennes une lecture édifiante et nourrie, enfin aux jeunes confirmants un manuel suffisamment à la portée de leur intelligence pour leur être profitable dès lors, et assez attrayant pour leur inspirer le goût d'y revenir plus tard avec plus de fruit. "

S'adressant au grand public, l'auteur a cherché " à éviter le langage aride de la science " : Son style est clair, facile, noble, correct et toujours élégant. Bien que Dom Janssens ait tenu à " écarter de son œuvre toute érudition encombrante " il n'a omis cependant aucune question importante et n'a dissimulé aucune difficulté sérieuse ; à ce point de vue, nous signalons spécialement les pages consacrées au ministre de la confirmation, à sa non-itération, à l'onction et à l'imposition des mains, au caractère, aux dons du Saint-Esprit : sur toutes ces matières, le traité de Dom Laurent Janssens fournit des notions bien plus complètes que ne le sont celles que l'on peut trouver dans les manuels de théologie à l'usage des laïcs, dans les grands catéchismes, dans les œuvres apologétiques les plus estimés.

LE *Lys*, par la Révérende Mère M. D. L. C. Un volume in 32 broché. Prix : 1 fr. 50 ; Société de Saint-Augustin, Bruges.

Le *Lys* est un petit volume d'apparence modeste comme la sainte vertu dont il parle, mais comme elle plein de charmes. De format moyen, il est de belle impression et orné de gravures parfaitement appropriées aux sujets et au caractère. Dû à la plume ou pour mieux dire au cœur d'une supérieure de communauté déjà connue par d'autres publications très justement appréciées, ce délicieux petit livre se présente avec la recommandation du Provincial des Prémontrés, de l'Ordinaire, l'éminent évêque de Valence et du Métropolitain, Mgr l'archevêque d'Avignon. Il a ému ces maîtres dans l'Eglise, on le voit à leurs paroles ; il fera les délices de bien des âmes.

C'est le *Lys*, image de l'âme chaste, dont la pensée revient toujours ; c'est un cantique de Laudes, le *Benedicite* dont chaque verset ou plutôt chaque invocation fournit matière à parler ; du *Lys* ; c'est l'hymne de

l'amour céleste et pur, du cantique par excellence des Saintes Ecritures, qui sert de thème aux développements toujours réservés comme la vertu même, et comme elle s'élevant à des hauteurs d'où l'on voit toutes choses sous leur jour et aspect véritables.

LES DEUX IMITATIONS DE JESUS-CHRIST—le *De Imitatione Christi* et l'*Imitation* de Corneille, comparées dans leurs parties principales, par Auguste Nisard. Un fort volume in-8.7 fr. 50. Retaux-Bray, éditeur.

Les maîtres-livres sont rares en tous les temps et surtout peut-être de notre temps. En voici un. C'est un parallèle entre l'*Imitation de Jésus Christ* et la paraphrase qu'en fit, dans les dernières années de sa vie, le grand Corneille. Les rares lettrés qui ont lu cette œuvre étonnante savent que les vers cornéliens y abondent, et pour eux c'est tout dire. Le commentaire critique de M. Auguste Nisard est de tout point excellent. Mais il y a bien autre chose dans ce livre que de la critique littéraire. C'est du fond des choses que s'est occupé principalement l'auteur, à savoir de la doctrine. De là un substantiel et savoureux commentaire sur les points capitaux de la vie chrétienne. Rien de plus élevé tout à la fois et de plus pratique. On sent, à lire M. Nisard, les vibrations d'un esprit qui a fréquenté nos pas seulement chez Corneille, mais chez Pascal et chez Bossuet ; et qui a su rester puissamment original.

Nous aimerions à voir le nouvel ouvrage de l'auteur de la *Maison et l'Eglise* entre les mains des professeurs d'humanités dans nos collèges et petits séminaires ; plus d'un supérieur le donnera en livre de prix ; plus d'un prêtre s'en inspirera très utilement pour son enseignement pastoral et ses propres méditations.—

JEAN VAUDON

Etudes sociales.

LA FIN D'UN MONDE, étude psychologique et sociale par Edouard Drumont, 1 vol. in-18. 3 fr. 50, Savine, éditeur. Paris.

On s'est beaucoup égayé du plaisant décret imaginé par Henri Rochefort : " Article 1er. Il n'y a plus rien.—Article 2. Tout le monde, est chargé de l'exécution du présent décret."

En fermant le nouveau livre de M. Edouard Drumont, que j'ai lu tout d'une haleine, je me suis demandé si cette boutade n'allait pas entrer au nombre des réalités vivantes, et si je ne venais pas d'en trouver, dans ces cinq cents pages véhémentes et passionnées, le commentaire et l'application pratiques. Il n'y a plus rien ! C'est le cri qui s'échappe invinciblement quand on achève ce volume, où les différents éléments de la société apparaissent rongés et tout prêts à s'écrouler au moindre effort, où les forces sociales sont montrées retournées contre elles-mêmes et travaillant à leur propre destruction. Et tout le monde, si l'on en croit M. Drumont, coopère à cette œuvre de désagrégation de ruine et de mort : les uns par leur corruption propre, beaucoup par la facilité avec laquelle ils se laissent corrompre, les autres par leur

lâcheté en face de cet envahissement progressif et du triomphe insolent de la dépravation. Pas un germe de résurrection dans ce chaos empesté où chacun joue le rôle d'agent destructeur ; pas un rayon de lumière donnant un peu d'horizon sur l'avenir ; ou, du moins, ce que M. Drumont représente comme la souche de la société nouvelle semble bien malade aussi et ne paraît promettre qu'une vitalité très-précaire. Je n'ai guère trouvé de livre aux allures aussi vives et aussi gaies et laissant pourtant des impressions aussi lugubres. Si j'exagère, un examen sommaire et où l'impartialité n'exclura pas une très-sincère sympathie en décidera.

Mr Drumont a donné pour titre à son livre : LA FIN D'UN MONDE, et non : LA FIN D'UN PEUPLE, parce que, dit-il, les autres nations sont aussi malades que nous. Mais, à part les quelques pages qu'il consacre à l'Autriche dans l'Introduction il ne parle que de la France, et c'est la fin de la société française contemporaine qu'il diagnostique, en sondant, en mettant à nu les plaies de notre malheureux pays. En écrivant qui ne déteste pas les effets de théâtre, dès le premier chapitre il représente le Peuple qui attend " autour du lit de pourpre et de fumier où se meurt cette société en décomposition ". Cette première ligne révèle la thèse de l'auteur : En 1789, la Bourgeoisie a fait une révolution exclusivement à son profit et a fondé une société où tout est combiné à son avantage ; aujourd'hui, cette société périt par suite des excès de son égoïsme, et c'est le Peuple, son héritier, qui est appelé à prendre sa place...et d'abord son argent. " Sous quelle forme, dit M. Drumont, se produira la liquidation ? Que sortira-t-il du chaos au milieu duquel un monde que l'on connaît trop bien pour admettre qu'il puisse vivre se heurte à un monde qu'on ne connaît pas encore, qu'on ne voit jusqu'ici qu'à l'état nébuleux ? Quelles sont au fond les chances d'avenir, les doctrines exactes et la valeur pratique des systèmes par lesquels les socialistes prétendent remédier à l'anarchie actuelle ?—Telle est l'étude que nous nous proposons en commençant cet ouvrage. "

Pourtant, il s'en faut de beaucoup que M. Drumont ait conduit jusqu'au bout cette étude et tenu ses promesses. La grande toile qu'il apprêtait pour ce panorama palpitant est découpée en une série de tableaux de genre, dont plusieurs sont d'ailleurs très réussis. On voit bien, comme dit encore l'auteur, que " l'agonie est un combat, comme la naissance, " et qu'on peut " envisager la terminaison de l'existence comme un tableau aussi coloré, aussi complexe, aussi varié, aussi mouvementé que l'existence elle-même. " Ça et là, apparaissent sans doute quelques idées de liquidation, très sommaires il est vrai, et même brutales. Mais " les chances d'avenir, la valeur pratique des systèmes " annoncés comme capables de remplacer le cadavre par un corps plein de vie et de santé, M. Drumont, je le répète, ne nous montre rien de tout cela. Il a même fini par perdre de vue sa thèse, au demeurant, très épineuse, et son étude de physiologie sociale se transforme finalement en un violent pamphlet et en une satire spirituelle et acérée. Les causes en sont multiples. Le chroniqueur domine toujours chez M. Drumont ; il a découpé dans les gazettes une foule de traits auxquels il faut trouver une place et qu'il faut faire valoir, au risque de forcer l'effet. Sa fougue, que le sentiment de l'honnêteté excite au lieu de la tempérer, lui enlève le calme et le sang-froid indispensables à l'historien, au philosophe, au mé-

decin et au juge car M. Drumont se croit tout cela. Et puis, son talent avant tout sarcastique l'entraîne irrésistiblement dès qu'il aperçoit une idée comique, une posture ridicule. Même, à défaut de sujets prêtant vraiment à la critique et à la raillerie, il s'en forge de factices sur lesquels il s'évertue d'une façon qui peut d'abord paraître amusante, mais qui finit par agacer. Autrement, s'expliquerait-on que, dans son premier chapitre, parlant du Peuple *héritier* qui attend au chevet de la société moribonde, il en vienne à bafouer quelques-uns de nos députés conservateurs dont les grands-pères, paraît-il, s'enrichirent au siècle dernier en achetant des biens nationaux ? Jusqu'ici, on blâmait et méprisait les fils qui désertaient les traditions de probité et d'honneur de leurs pères ; M. Drumont, lui, ridiculise et honnit ceux qui, pour avoir hautement ramené ces traditions dans leurs familles, ont mérité l'estime de leurs concitoyens et sont devenus les défenseurs justement appréciés des principes de l'ordre social. Ce n'est ni généreux, ni juste, ni chrétien. Si cette réaction opérée par les fils doit être stigmatisée à l'égal d'une félonie, comment M. Drumont oublie-t-il qu'il est le fils d'un père " qui n'a jamais caché à personne ses sentiments républicains ? " Si elle prouve que certaines familles peuvent subir les plus heureuses transformations au point de vue de l'intérêt social, pourquoi la tourne-t-il en dérision ? Puisqu'il demande pour le peuple la permission de vider les coffres-forts des riches et des juifs, il avait là une excellente occasion d'établir qu'après tout la fortune *moralise* et que sa méthode offre un excellent moyen de fonder une société vertueuse et paisible... A titre d'argument, cela eut paru risqué, sans doute, tout en restant au niveau de certains autres sophismes de l'auteur. Mais, puisque son bon sens a répugné à employer une telle logique, que ne l'a-t-il empêché de se procurer le malin et malsain plaisir d'affliger d'honnêtes gens et de commettre ainsi une fort vilaine action ?

Les deuxième et troisième livres de *La fin d'un monde* effacent heureusement la mauvaise impression que laissent les dernières pages du premier livre. Ils montrent " comment se termine le règne de la Bourgeoisie ", inauguré en 1789 ; comment la Révolution se retourne aujourd'hui contre ceux qui l'ont si longtemps exploitée, et comment notre société, qui s'est mise sans dessus dessous pour abolir les privilèges, en est venue à subir les plus étranges et les plus audacieux " monopoles ". Assurément, à part quelques traits assez piquants, il n'y a rien de bien nouveau dans cette partie du livre de M. Drumont ; mais ce qui en fait le mérite, c'est un effort, parfois heureux, de synthèse, la vigueur de la touche, la sincérité de l'accent et l'abondance souvent pittoresque de la démonstration.

Les trois livres suivants sont consacrés au socialisme. L'auteur s'y applique à nous réconcilier avec les écoles socialistes. A l'en croire, leur origine et leurs débuts auraient eu tout le charme d'une idylle ; leurs fondateurs eussent été peut-être des bienfaiteurs de l'humanité et doivent être mis au nombre des génies injustement méconnus. Qu'il y ait beaucoup de justice dans leurs revendications et largement à prendre dans leurs idées de réforme, je ne le conteste pas, et j'avoue même que le livre de M. Drumont ne peut qu'engager les esprits sincères à étudier d'un peu plus près les doctrines socialistes, pour essayer de

dégager ce qu'elles peuvent renfermer de vrai et de pratique. Mais je ne puis taire non plus que son parti-pris de louer lui ait fait laisser dans l'ombre bien des choses. Il ne dit rien de l'aversion systématique des socialistes pour l'idée religieuse, de leur haine brutale et obstinée pour la société, des injustes défiances qu'ils persèverent à témoigner aux chrétiens généreux qui entreprennent de les éclairer et qui leur deviennent suspects parce qu'ils leur parlent de devoir et de charité. Bien plus, M. Drumont s'en prend à ces chrétiens. Il raille ceux qui, comme M. le comte de Mun, vont audevant de l'ouvrier dans l'espoir que des explications loyales opéreront un rapprochement salutaire et rendront à la vérité sa clarté sociale en démontrant qu'elle est inséparable de la vérité religieuse et qu'elle n'a nulle part de formule plus lumineuse et plus efficace que dans les enseignements de l'Eglise. Assurément, l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers n'a pas encore transformé la face du monde économique ; sans doute, on peut discuter certaines de ses théories ; mais il est souverainement injuste de dire qu'elle ne veut s'appuyer que sur l'idée de charité à l'exclusion de l'idée de justice. L'idée de justice ! mais récemment, les collègues de M. de Mun pensaient qu'il la poussait trop loin dans son projet de loi sur les accidents du travail ! mais beaucoup de patrons refusent de s'associer à l'œuvre des Cercles catholiques parce qu'elle leur parle des devoirs que la justice leur impose !.....

Il est vrai que M. Drumont est sceptique à l'endroit des progrès lents de l'apostolat chrétien et de la persuasion qui ne veut employer que les voies amiables. Il reproche bruyamment à M. Chesnelong de s'enfermer dans la protestation, comme si ses propres écrits étaient, à tout prendre, autre chose qu'une protestation, plus tapageuse certes, mais d'une utilité et d'une efficacité assurément très contestables ! Ses sympathies sont hautement à la violence ; il tente de réhabiliter la Commune et les audaces des anarchistes le le remplissent de joie. Il se transforme en théologien pour prouver que la propriété n'est pas un droit permanent et stable, et que la richesse cesse d'être légitime au-delà d'une certaine limite, quelle que soit son origine. Mais, au moment de conclure, il esquive les conséquences rationnelles de ses dangereuses déductions. et il se borne à demander " une Chambre économique pour rédiger le Code du travail et résoudre la question sociale, et une haute Chambre de justice pour faire rendre l'argent volé depuis cinquante ans "... seulement. Pour un homme qui malmène si durement le régime parlementaire et qui redoute, non sans raison, la partialité des tribunaux où siège la politique, voilà, on l'avouera, une curieuse et singulière conclusion. J'ai bien peur que l'héritier ne la prenne pour une mauvaise plaisanterie uniquement destinée à lui souffler son héritage ; et il ne serait que logique si, après avoir lu le livre de M. Drumont, il s'empressait de se mettre lui-même en possession, sauf à faire ratifier par la haute Chambre de justice et à ajourner le Code du travail. Mais alors l'héritier s'embourgeoisera dans la succession, et il faudra qu'un autre Drumont surgisse au XXe siècle pour appeler un autre héritier autour du lit de pourpre et de fumier où se mourra encore une fois la société en décomposition !

Je ne dis pas que les idées de M. Drumont ne sont pas " pratiques " je leur ferais plutôt le reproche contraire, car, si j'observe jusqu'ou s'a-

baisse à certaines heures le niveau moral des différentes catégories de l'espèce humaine, je me demande à quels excès pourrait se porter la liquidation à laquelle poussent de si folles excitations. Cette fois, remarquez-le, ce ne sont plus seulement les juifs que M. Drumont désigne aux colères et aux vengeances populaires : c'est la société tout entière, la gauche, la droite, les gens du monde, les académiciens, les décorés, les juges. Il y emploie la moitié de son livre. Ce n'est pas la moins intéressante, assurément, ni souvent la moins éloquente. La verve y circule à flots ; les coups d'étrivières y tombent dru sur des personnages qui ne les ont pas volés ; la vérité fouette et cingle parfois jusqu'au sang, elle fait tomber bien des masques et révèle bien des turpitudes. Nos lecteurs y trouveront des histoires connues, comme celle du fameux Cornélius Herz ; ils y verront aussi beaucoup d'histoires neuves, ou du moins dont on ne savait que le premier mot, et ils se demanderont pourquoi certaines individualités se sont laissées ainsi flageller sans mot dire

Si, dans ces pages vengeresses, M. Drumont n'avait fait qu'un œuvre d'indignation publique et de correction sociale, on ne pourrait que l'en remercier et le féliciter de son courage. Car il y a du chevalier chez cet écrivain qui s'en va seul contre les puissants du monde, qui leur crie à haute voix leurs infamies et qui, sans peur, les proclame traîtres et indignes. Seulement, comme jadis les chevaliers pourfendeurs de torts et redresseurs d'abus, il est un peu *errant*. Il n'a pas besoin de se croire en pays ennemi pour guerroyer ; il suffit qu'il se sente en veine de se battre ; alors il tape à tort et à travers. Il voit le juif partout, quoique certains juifs importants et très connus échappent, on ne sait pourquoi, à son regard. Tous ceux qu'il combat lui semblent complices ou esclaves du juif ; et comme il estime œuvre sainte de dépouiller le juif et de s'en débarrasser de toutes les façons et par tous les moyens, il englobe une foule de gens dans la même haine et dans la même proscription ; et si un jour les foules se mettaient à suivre le seul conseil précis qu'il laisse percer à chaque page, il n'y a pas que les juifs qui passeraient un mauvais quart-d'heure. Combien étaient plus fidèles à l'esprit de l'Évangile ces paroles du Pape Alexandre II à Bérenger, vicomte de Narbonne : " Sache votre prudence qu'il m'a été agréable d'apprendre que vous aviez épéché le massacre des juifs relevant de votre puissance. Dieu en effet ne se réjouit pas de l'effusion du sang, et la perte des méchants ne lui cause aucune joie. "

On me dira que je prends trop au tragique l'œuvre du brillant écrivain et qu'en ce temps d'apathie générale, dans ce pays où la faculté d'indignation a fini pour s'émousser, il n'est pas mauvais que certains frappent trop fort, parce qu'ils décideront peut-être les autres à frapper un peu. Je le voudrais bien. Mais est-ce le livre de M. Drumont qui corrigera l'attitude des conservateurs ? S'il est de nature à augmenter leur dégoût pour le régime actuel, ne les décourage-t-il pas d'avance en décriant leurs chefs, qu'il représente comme inintelligents et incapables, se grisant de mots, ne sachant ce qu'ils veulent et tremblant devant les juifs ? Est-ce le moyen d'enthousiasmer une armée que de commencer par lui enlever toute confiance en ses généraux ? Si M. Drumont avait voulu faire œuvre politique, au lieu de céder au plaisir de railler tout le monde, il aurait pensé que toute vérité n'est pas bonne à

dire et, en relisant ses pages, il aurait reconnu qu'il n'était même pas dans la vérité. Peut-on le prendre au sérieux, par exemple, quand il reproche au général de Charette de n'avoir pas tenté un coup d'Etat et de n'avoir pas su trouver une occasion de faire casser inutilement la tête à quelques centaines de braves ? Et combien d'autres critiques sont aussi puérides et irraisonnées ! Je n'entends pas faire ici l'apologie de la *politique* du parti conservateur. Ceci est un autre point de vue. Mais je dis que c'est un mauvais procédé pour amener d'honnêtes gens à reconnaître qu'ils se sont parfois trompés, souvent si l'on veut, que de les injurier et de les tourner en ridicule.

Il est vrai que M. Drumont est plein de ménagements...étranges pour le général Boulanger, un personnage cependant qui semblerait devoir inspirer sa verve et dont nul mieux que lui n'aurait su peindre les lunettes bleues et le faux nez. Et ce justicier si sévère pour notre aristocratie, dont il rabaisse singulièrement la dignité et le prestige, couvre d'un indulgent silence les inafamies de l'ignoble presse pornographique et boulevardière, qui est l'agent le plus actif de la dégradation où tombe notre société. C'est un *monde* qu'il connaît pourtant, par les inévitables accointances de sa vie de journalistes, et dont la *fin* est une des conditions nécessaires de l'avènement de la société nouvelle pour que cette société puisse durer. Les âmes simples et loyales s'étonneront et s'affigeront autant de telles omissions que de certaines attaques.

Pour terminer, j'ajouterai, au risque de me faire traiter de Prudhomme par M. Drumont, qu'aujourd'hui plus que jamais il est dangereux de jouer avec les passions populaires. Je le disais tout-à-l'heure le niveau moral de l'humanité ne permet pas de livrer à la foule l'œuvre de justice que notre confrère sollicite : elle la transformerait bientôt en un travail de dévastation où, cette fois, la société pourrait bien sombrer définitivement. Auisi, à ces cris de colère, de haine et de pillage, je préfère la promesse de l'Evangile qui nous révèle l'un des fondements de la paix sociale : *Beati mites, quia possidebunt terram !*

AMAND LE GALS.

M. Eugène Vuillot, après avoir donné dans l'*Univers* une étude sommaire sur le livre de M. Drumont, a publié un article dont nous citons la plus grande partie :

Le dernier livre de M. Edouard Drumont nous vaut des ennuis de diverses sortes—Vous ne l'avez pas assez loué, nous disent les uns.—Vous l'avez trop loué, nous disent les autres.—C'est un pamphlet sans mesure et sans justice, nous écrit un de nos amis.—C'est une œuvre puissante et juste, lisons-nous dans une autre lettre.—Parlez-en donc davantage, sinon vous mériterez le reproche de faiblesse, nous signifie celui-ci, et c'est un bon prêtre.—Si vous en parlez encore, autrement que pour le condamner, je ne suis plus des vôtres, nous signifie celui-là, et c'est un catholique dévoué. D'autres, moins absolus, nous demandent un examen impartial, blâmant le faux, louant le vrai, accordant beaucoup aux intentions, qu'ils estiment bonnes, et faisant des réserves bien

nettes sur l'exécution, qui, en divers points, prête à de vives critiques. Voilà qui paraît sage. Il est évident, en effet, sauf pour quelques fanatiques dans l'un ou l'autre sens, que la *Fin d'un monde* n'est ni un livre parfait, ni un livre médiocre. Y tout glorifier est un excès, y tout condamner est une injustice. Donc ils sont dans le vrai, ceux qui réclament à la fois des éloges et des blâmes. Seulement, quand ils indiquent ce qu'il faut louer ou ce qu'il faut blâmer, ils ne s'accordent pas. Tel nous donne les pages où sont peintes les mœurs " du monde " comme absolument vraies quant au fond, et n'ayant d'autre tort que de n'être pas assez virulentes. Ces mêmes pages, où nous ne pouvons admettre que la virulence fasse défaut, nous sont signalées, d'autre part, comme excessives et dénonçant un esprit d'envie et de haine contre les classes supérieures. Nous voilà donc d'autant plus embarrassés de choisir que nos deux informateurs font également figure dans ce grand monde où l'on s'amuse.

Lequel croire ? Dame ! si l'on s'en rapporte aux feuilles de joie, narratrice des fêtes du grand monde et du demi-monde et ayant dans ces deux mondes même accès et même succès, l'informateur pessimiste doit avoir raison. Oui, la partie de la " société " dont la presse boulevardière ouvre les salons, célèbre le luxe, répète les bons mots, justifie les coups que lui porte M. Drumont. Nul doute que certains de ses membres, même beaucoup de ses membres, hommes et femmes, ne fassent sans bruit de bonnes œuvres et de larges aumônes ; mais qu'ils son donc déplaisants et condamnables pour leurs fêtes tapageuses, et surtout, pour d'autres, dites de charité, où ils mettent plus ou moins consciemment en pratique les enseignements de Béranger.

Est-ce un justicier, nous crie-t-on, l'écrivain ou plutôt le pamphlétaire qui grossit toutes les fautes, tous les torts, tous les vices, si l'on veut, de la Bourgeoisie, et méconnaît les services qu'elle a rendus ? Il n'ignore pas cependant le rôle fécond que cette classe vigoureuse, laborieuse honnête a rempli dans notre histoire économique et sociale. Il sait aussi qu'il y a encore là de grandes forces et de grandes vertus.—Comme M. Drumont a bien fait, exclame cet autre, de montrer qu'en matière d'industrie, de commerce, de politique, de finance, la haute bourgeoisie est devenue l'émule ou l'alliée de la juiverie ! La noblesse et la routure qui s'est anoblée prennent, pour leurs fêtes, les mœurs juives ; le bourgeois de marque les prend dans un ordre : il judaïse pour accroître ses richesses. Son devoir et son intérêt seraient au contraire de faire chrétiennement à l'ouvrier la part qui, en bonne justice, doit lui revenir.

—Est-ce un moraliste, est-ce un catholique, dit-on à droite, celui qui use volontiers de l'injure et raconte avec complaisance, en termes plus que libres des histoires plus que grasses ?— M. Drumont doit être surtout félicité, assure-t-on à gauche, de n'avoir pas voilé certaines vilénies. Il faut employer le mot vrai, je n'ose dire le mot propre, pour rappeler à la décence, au respect de leur situation, ceux qui trouvent bon de s'amuser n'importe avec qui est et n'importe de quoi. Comment ! vous fréquentez ce drôle, malgré les ignominies de sa vie, et ces ignominies que vous connaissez, que vous acceptez, dont vous riez, vous ne voulez pas qu'on les raconte ! N'ayez pas, aux yeux de tous, de telles fréquentations, de telles complaisances ; ou souffrez qu'on s'en étonne

Ces observations ne sont pas sans vérité. Néanmoins M. Drumont aurait pu supprimer certaines anecdotes, et, pour d'autres, être moins chiche de gaze. Même quand on n'écrit pas en vue des jeunes personnes et des lectures de réfectoire, il convient de s'imposer quelque réserve.

Si, sur ce qui précède, le pour et le contre se heurtent et se font équilibre, il en est autrement pour d'autres questions, touchant soit aux personnes, soit aux principes.

Toute vie et toute œuvre publiques appartiennent aujourd'hui au jugement de tout le monde. C'est la loi du progrès. Mais, en même temps qu'il use de ce droit, l'écrivain doit toujours craindre d'y chercher une satisfaction personnelle. Nous doutons que M. Drumont ait eu cette crainte là. Certaines sorties contre de vrais catholiques de la Chambre, du Sénat, ou des œuvres, ou du monde, sont-elles pures de tout alliage ? N'a-t-il pas cédé, ici, au plaisir de lancer un sarcasme qu'il jugeait bien venu ; là, au désir de venger une déception ; ailleurs, au besoin artistique et littéraire d'étonner le lecteur et même de soulever des colères ? L'homme de lettres aime les contrastes, et quelques objurgations mêlées aux applaudissements lui rendent ceux-ci plus précieux. Or M. Drumont est essentiellement homme de lettres. Le mauvais de l'affaire, c'est qu'il ait obtenu ses effets d'opposition au dommage de notre cause et de la justice.

.....

Certes, il y a beaucoup d'idées, et beaucoup de ces idées sont bonnes, dans les deux derniers livres de M. Drumont ; néanmoins, nous croyons qu'au point de vue de la question politique, la question du pouvoir, tout n'y est point. L'œuvre est d'un chirurgien plus que d'un médecin. Même pour ceux qui contestent l'œuvre des Cercles, le remède qui pourra rendre au corps social une pleine et durable santé, est mieux indiqué dans les travaux de M. Albert de Mun que partout ailleurs. L'idée juste, elle est là, parce que, indépendamment des moyens d'exécution, c'est l'idée chrétienne. Quel magnifique exposé des réformes nécessaires et des moyens de les réaliser contiennent les trois volumes des discours de M. de Mun, particulièrement le premier : *Questions sociales* ! Nous sommes tentés de croire—M. Drumont nous le pardonnera—qu'un gouvernement assez catholique pour appliquer avec suite et vigueur de tels principes, pourrait avoir raison des juifs, même sans les pendre.

L'Univers, nous a-t-on dit, aurait dû condamner tout de suite et très nettement les tendances socialistes de la *Fin d'un monde*. Distinguons : M. Drumont, non content d'avoir pour les doctrinaires et les inconscients du socialisme des indulgences excessives, semble avoir un fond de tendresse pour certains participants de la Commune. Assurément cette note sonne mal. Mais d'autre part, n'est-on pas trop prompt, du côté conservateur, à voir du socialisme dans tout effort visant à mieux organiser le travail, à diminuer la prépondérance du capital, à rendre moins précaire la situation de l'ouvrier ? Cependant il faut marcher dans cette voie, le capitaliste conservateur et judaïsant n'entend pas cela. Nous devons l'entendre, nous catholiques, et si nous ne pouvons

aborder les questions sociales sans alarmer nos alliés du parti de l'ordre, sachons braver cet ennui.

.....

Dans la *Fin d'un monde*, comme dans la *France juive*, nous trouvons plus à prendre qu'à écarter. Par son exécution l'œuvre est brillante et enlevante : par sa pensée première, par son but, elle est saine. Elle frappe fort sans doute, mais les coups portent sur des peaux si dures ! Il y a des écarts, nous le savons ; tel est touché qui ne devrait pas l'être, tel est épargné qu'il fallait traiter sans merci. Par exemple M. Drumont, qui reproche aux députés de sa connaissance de ménager par calcul certains adversaires des bonnes doctrines et des bonnes mœurs, est-il pur de toute complaisance envers des feuilles boulevardières dont il désire et obtient l'appui ? Qu'il nous pardonne de lui avoir jeté cette pierre s'il n'a pas commis ce péché.

Enfin, sans excuser son langage sur le roi, ses torts envers des hommes dévoués à la cause de l'Eglise, n'oublions pas que nul, en ces dernières années, n'a fait avec autant d'audace, d'éclat et de succès, justice des goujats, des forbans, des impies qui aujourd'hui dominent et abaissent la France.

M. A. de Claye, dans la *Défense*, avoue son embarras, lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur le livre de M. Drumont—Comment, dit-il, juger un ouvrage où tant d'erreurs côtoient tant de vérités ; où une verve si puissante et un courage si réel sont mis trop souvent au service d'idées contestables ou parfaitement fausses ; un ouvrage rempli d'inexactitudes, d'exagérations passionnées, de violences à faux, d'injustices conscientes ou inconscientes, à tel point qu'on le rejeterait vingt fois si, en tournant la page, on ne trouvait un aperçu, une critique, une subite révélation qui vous forcent à crier : Que c'est vrai !

Nous le répétons, devant ce mélange étonnant de vrai et de faux, devant cette œuvre déséquilibrée qui semble le produit de quelque collaboration hâtive d'un Joseph de Maistre et d'un Barbey d'Aurevilly, assistés de reporters ramassant des *potins*, on est embarrassé. Mais surtout on est irrité contre cet écrivain qui sert nos causes et les dessert avec une égale *furia*, qui, en train de fouailler un sectaire, de dépecer un franc-maçon repu, de crever des outres radicales gonflées de haine et d'hypocrisie, s'interrompt pour courir sus à un catholique... Ne pouvait-il donc marcher dans sa force, accomplir sa tâche, se contenter des éléments de succès qu'il avait et qui s'appellent : le talent, l'énergie des convictions, la bravoure, sans aller en demander d'autres au scandale ?

Satiriste puissant, observateur d'une pénétration rare, pamphlétaire vigoureux, mettez-le en face d'un abus, d'une scélératesse, d'un ridicule : il rencontrera des accents d'une ironie vengeresse qui soulagent la conscience. Ce rôle ne pouvait-il donc pas lui suffire ? Ou bien, par ce temps de matérialisme abject, d'athéisme triomphant, de scandales républicains, ne trouverait-il pas assez de sujets pour exercer sa verve, assez d'épaules sur les quelles la marque, autrefois, eût laissé son empreinte, pour donner carrière à son knout ? Mais voilà : Richelieu se plaisait à faire des tragédies ; Drumont prétend au titre d'économiste ; il s'aven-

ture dans la réforme sociale ; il s'égaré dans le droit canon. Il possède des théories sur le vol et sur la propriété qui sont extraordinaires.....

Les *Etudes Religieuses* apprécient en ces termes la *Fin d'un Monde* : " C'est une suite à la *France juive*. M. Drumont continue à flageller les fils d'Abraham selon la chair, sans épargner ses enfants selon l'esprit. Parmi les cinq cent-cinquante pages de ce pamphlet, il y en a de superbes, il y en a de terribles, il y en a d'exquises, il y en a de déplorables. Si M. Drumont avait eu le courage d'en sacrifier cinquante, un Français, un chrétien, un prêtre ne pourrait que lui dire : *Bravo et Merci !*"

Littérature

L'ABBÉ LÉON BELLANGER, SA VIE, SES POÉSIES, par A. Crosnier, professeur à la Faculté des lettres d'Angers, Paris, Lethielleux, éditeur, 1C, rue Cassette.

Un livre à la fois édifiant et bien écrit vient de paraître et nous semble tout particulièrement digne d'être signalé. C'est, dans un style attachant, la biographie d'un prêtre d'élite, mort professeur à l'université d'Angers, à la fleur de l'âge et du talent. Les poésies se mêlent à la narration, habilement rattachées aux événements qui les ont fait naître, et donnent à l'ouvrage une variété qui en rend la lecture facile et même entraînante.

C'est un vrai malheur que la perte d'un tel homme. Intelligence riche et vive, volonté âpre à l'étude, âme éprise passionnément des choses élevées, prêtre, professeur, poète, il eût rendu à l'Eglise et à la société, les plus éminents services. Il eût joint ses efforts à tant de nobles efforts et aidé à former ces jeunes générations inquiètes qu'il faut disputer à l'abjection des doctrines contemporaines. Dieu qui fait l'œuvre parfois en brisant l'ouvrier, ne l'a pas voulu.

Il nous reste du moins le souvenir d'une belle vie et les fragments de quelques belles œuvres.

Cette vie est bien simple. Un enfant, né dans une mansarde, est élevé dans une pauvreté voisine de la misère. Au moment où sa raison et sa foi se réveillent, la vue d'un prêtre à l'autel lui fait concevoir l'idée et le désir du sacerdoce. Ses succès le font remarquer. On s'intéresse à lui. Il entre au petit séminaire de Mongazon. Là, l'enfant devient jeune homme. Alors il entend au fond de lui-même une voix qui chante, il sent que son âme a des ailes ; il est poète ! Ce ne sont d'abord que bégaiements et volètements, puis, un jour, son âme entière prend le plus magnifique essor : il a vingt ans.

Vingt ans, c'est l'âge où l'espérance
Met des ailes à chaque cœur ;
C'est l'heure où le rêve s'élance
A la poursuite du bonheur.
J'ai vingt ans ; et les hirondelles

Suspendent leur nid à mon toit ;
Et, quand je vois s'ouvrir leurs ailes,
J'ouvre les miennes aussi, moi !

Il entre au grand séminaire, fait son stage ecclésiastique au milieu des souffrances de la maladie cruelle dont il portait déjà le germe et qui devait le vaincre. Prêtre, il est distingué par son évêque, qui l'appelle à l'honneur d'être une des premières colonnes de son Université naissante, et, après plusieurs vicissitudes supportées avec la plus chrétienne résignation, c'est là qu'il meurt saintement et heureusement, avec cette bonne humeur courageuse qui fut le cachet particulier de son humble et admirable existence.

Malade ou fatigué par ses études, il cherchait dans la poésie l'oubli de son mal ou de ses fatigues. La composition poétique vous jette, en effet, dans une ivresse douce et ardente ; votre âme s'élève au-dessus des réalités, dans des régions voisines de celles où il n'y a plus de douleurs. C'est une sorte de ravissement. Les vers qu'il a composés ainsi, à ses heures de loisirs, sont en général de petites pièces de circonstance, écrites au courant de la plume et sans prétention. On les a recueillis sous ce titre charmant : *Nids et Berceaux*. L'auteur a-t-il voulu se mettre à la portée des enfants au milieu desquels il vivait ? Avait-il, comme Eugénie de Guérin, fait ce rêve de doter notre littérature d'une *Poésie enfantine* ? Je ne sais. Mais la simplicité et la grâce, me semblent être ses qualités dominantes. Son imagination colore tout ce qu'elle touche des teintes les plus douces à l'œil ; son cœur met en tout je ne quelles effluves d'amour calme, quasi maternel, chaleur tempérée comme celle des nids et des berceaux. On y respire, en même temps, comme un parfum, la pureté des jeunes âmes.

J'aime les blancs flacons de laine
Qui parent le petit agneau ;
J'aime la neige qu'à la plaine
L'hiver, donne, comme un manteau :
J'aime aussi le lys qui balance
Le duvet de ses boutons blancs ;
Mais j'aime mieux ton innocence,
O petit ange de quatre ans !...

Un accent un peu mélancolique nous rappelle quelquefois que c'est un malade qui chante. Mais bientôt le fils de l'Anjou se retrouve avec la gaieté franche et communicative de sa race.

Quelle jolie pièce que celle des *Si* et des *Mais* :

Si j'étais grand ! S'il était sage !
S'il était beau ! Si j'étais fort !
Si j'étais roi ! Si j'étais page !
S'il était vieux ! S'il était mort !
Si...chacun a donc son envie ;
Mais, hélas ! le *Mais* vient après.
Ah ! pourquoi Dieu, dans cette vie,
Pour chaque *Si* fit-il un *Mais* ?

Persuadé qu'il pourrait faire quelque bien par ses vers, l'abbé Léon Bellanger avait formé le projet, caressé comme un beau rêve, de recueillir les pièces les meilleures, et de les faire paraître en un beau volume. Il n'a pu le réaliser. Mais, (et ici le *Mais* est heureux) des mains pieuses ont ramassé ces épaves d'une vie trop tôt brisée. Elles l'ont fait avec autant de goût que d'empressement. Le jeune poète ne mourra pas tout entier, et nous avons un beau livre de plus à mettre entre les mains de notre jeunesse chrétienne.

Enseignement

MÉTHODE PRATIQUE DE LANGUE ALLEMANDE, -1ère partie : Mots et Phrases, 1 vol. in-16, br. 2 fr. rel. toile, 2fr. 50.—2ième partie : Grammaire et Exercices de conversation, 1 vol. in-16, br. 2 fr. 50, rel. toile 5fr.—3ième partie : Idiotismes et Proverbes, 1 vol. in-16, br. 3fr. rel. toile, 3 fr.50. H. Le Soudier, éditeur, Bd. Saint-Germain, 174 & 176. Paris.

Sous le titre : *Méthode pratique de langue allemande*, point de départ d'une collection qui aura pour titre : Bibliothèque de l'enseignement pratique des langues vivantes, la librairie H. Le Soudier commence la publication d'une nouvelle méthode qui se propose d'acclimater pour l'enseignement des langues vivantes, la méthode que la mère emploie pour faire parler l'enfant, avec les tempéraments et les additions qu'elle comporte. C'est une erreur d'enseigner à l'élève des mots isolés ; il faut, comme la mère, les lui enseigner dans de petites phrases courtes dont les éléments sont fournis par les objets qui les entourent. C'est ce que l'auteur de la nouvelle méthode, M. Antoine Lévy, professeur au lycée Charlemagne, fait dans la première partie de son ouvrage : Mots et Phrases. Mais les phrases se compliquent à mesure que les idées de l'enfant s'étendent. En partant du même principe, l'auteur, dans la deuxième partie : Grammaire et Exercices de conversation, présente des phrases plus compliquées, non au moyen de thèmes et de versions, mais en engageant avec l'élève des conversations suivies dont les difficultés sont suffisamment graduées sur les différents sujets de la vie ordinaire. Entre ces exercices de conversation sont intercalées les règles de la grammaire qui y sont appliquées.

L'enfant apprend avec une égale facilité les idiotismes les plus délicats de la langue maternelle. En cela encore l'auteur a cru devoir suivre la méthode naturelle. Il est d'avis qu'on ne saurait trop familiariser l'élève avec les idiotismes de la langue vivante qu'il doit apprendre, et il présente, dans la troisième partie de sa méthode : Idiotismes et Proverbes, une liste des principaux germanismes et des principaux proverbes allemands, avec les gallicismes et les proverbes français correspondants.—Cette méthode nous paraît digne de l'attention des pédagogues.

GRAMMAIRE ESPAGNOLE par R. Foulché-Delbosc, professeur à l'Ecole J. B. Say et à l'Ecole Colbert. 1 vol. gr. in-8 de 340 pages, br. 4 fr., rel. toile anglaise, 5 fr. chez Welter, Paris.

L'auteur s'est efforcé de modifier la méthode routinière de ses devanciers et d'apporter la plus grande clarté à l'exposé des règles, parfois difficiles, de la langue espagnole.

Une clef des genres, une étude complète des augmentatifs et diminutifs, une nouvelle division des verbes irréguliers, enfin l'explication détaillée du récent traité d'accentuation de l'Académie de Madrid, que ne contient aucun des ouvrages publiés en France jusqu'à ce jour, permettent d'espérer que cette Grammaire deviendra rapidement un ouvrage classique.

DICTIONNAIRE GAZIER—Nouveau dictionnaire classique illustré—19 cartes—700 gravures, dont 70 figures d'ensemble ; 1000 articles encyclopédiques, par A. Gazier, Maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Un volume in-12, cartonné : 2 fr. 60 ; relié : 3 fr. 60, A. Colin et Cie, éditeurs, 5 Rue de Mezières, Paris.

Ce petit dictionnaire nouveau en son genre ne ressemble à aucun dictionnaire classique publié jusqu'à ce jour. Il est destiné, sans doute, comme tous les dictionnaires, à indiquer l'orthographe, la prononciation et la signification des mots de la langue ; mais aujourd'hui ceux qui consultent habituellement ces sortes d'ouvrages souhaitent d'y trouver sans fatigue des indications d'histoire, de biographie et de géographie ; ils aiment à rencontrer çà et là quelques étymologies qui expliquent le sens des mots, et leur curiosité bien légitime serait pleinement satisfaite s'ils trouvaient dans ce livre qu'on peut feuilletter tous les jours quelques indications utiles pour la vie de " tous les jours ".

On n'a rien négligé pour tâcher de répondre à ces désirs du public. Ce dictionnaire contient en outre, tous les mots auxquels les progrès de la science et le mouvement des idées ont donné tout naturellement droit de cité ainsi que les noms des hommes illustres, comme Rossini, Ingres, Rude, Pasteur, de Lesseps et autres que tout le monde doit connaître.

Pour l'explication des mots, chose si difficile et qui laisse si fort à désirer même dans les dictionnaires les plus complets, on s'est attaché à recourir aussi rarement que possible aux équivalents, qui n'expliquent rien. On s'est donc efforcé de bien distinguer les mots les uns des autres, et pour obtenir ce résultat, on a cru devoir mettre en regard de la plupart des mots un choix de synonymes et de contraires, mais surtout on a indiqué les étymologies quand elles ont paru simples et propres, à élucider le sens des mots.

Les locutions les plus usitées sont expliquées ; des *exemples* en grand nombre éclaircissent les difficultés qui pourraient arrêter le lecteur ; enfin, et c'est peut-être la partie la plus neuve de cet ouvrage, on n'a pas hésité à multiplier les gravures et les cartes ; ces dernières suffiraient à composer un atlas complet. Mais on a représenté seulement les objets qui ne se rencontrent pas tous les jours, et surtout on s'est attaché à donner des *figures d'ensemble*, les seules qui dans certains cas, puissent vraiment instruire.

Enfin, on a rangé sous la rubrique générale Encyclopédie un certain nombre d'indications qu'on a jugées utiles et qui portent de préférence sur les choses de la vie pratique : hygiène, médecine domestique, législation, pédagogie, connaissances usuelles. Est-il nécessaire d'ajouter que ces articles encyclopédiques, au nombre de mille environ, ont été soumis à l'examen d'hommes spéciaux, et que l'on peut ainsi garantir l'exactitude des renseignements donnés au lecteur ?

PROPOS DU DOCTEUR

D'OU VIENNENT LES RIDES

Tout le monde sait ou peut aisément constater que la peau du visage est d'une extrême mobilité. Etendu comme un voile vivant et protecteur sur un plan de petits muscles qui s'y insèrent, et artistement capitonné d'une couche de graisse, ce tégument est l'interprète de nos sentiments et de nos passions. La douleur comme la joie, la sympathie et la haine, l'amour avec toutes ses nuances, la terreur aussi bien que l'extase, tous ces états divers de notre âme ont chacun sur le visage un organe spécial dont le jeu modifie l'expression de nos traits. Et cette expression se traduit précisément par des plissements particuliers, toujours les mêmes, qui changent momentanément les rapports de ces parties entre elles. Qu'un ami vienne à nous, aussitôt nos lèvres s'entr'ouvrent, leurs angles s'écartent et se relèvent légèrement, nos yeux s'ouvrent plus grands, et ainsi se dessine le sourire de bienvenue. Si cet ami nous conte quelque histoire comique, voilà tous ces mouvements exagérés : les lèvres relevées tout à fait, la bouche grande ouverte, les yeux plissés vers les tempes et le front vers les cheveux, font éclater le rire joyeux.

Voyez maintenant ce mathématicien, ce penseur ou ce poète à la recherche d'un problème ou d'une rime. Tout le bas du visage est immobilisé par une sorte de contraction ; les yeux sont fixes et sans regard, tandis que les sourcils, activement attirés vers la racine du nez, creusent entre eux une ride profonde. Un mouvement presque semblable, mais dont l'œil mobile et illuminé d'éclairs modifie l'expression, traduira la colère ou la haine. Si les yeux se tournent de côté, en partie recouverts par les paupières, en même temps que s'abaisse la lèvre inférieure, ce sera le dédain ou le sarcasme. La recherche d'un souvenir qui nous échappe nous fait instinctivement soulever les sourcils vers le haut de la tête, refoulant la peau du front qui se creuse de plis horizontaux ; si cette pensée ramène en nous le décourageant ennui qui naît de l'irréparable, de la fatalité, les joues rotomberont ainsi que la lèvre inférieure, et dans l'espace qui sépare le nez de cette partie des traits, une longue traînée se creusera, dont l'habitude fera une ride ineffaçable. Superficiels et passagers pendant l'enfance et la jeunesse, autant à cause de la mobilité des impressions que par suite de la tonicité de nos organes à cet âge béni, ces plissements de la peau du visage finissent, à la longue et à force de se répéter toujours dans le même sens, par ne plus disparaître. Les rides sont formées.

Mais telle n'est pas la cause unique qui les creuse sur nos traits. N'avez-vous pas observé bien souvent le phénomène suivant ? Une personne en pleine vigueur de l'âge, fraîche et grasse, le visage coloré de délicates nuances et dont la peau harmonieusement tendue n'avait pas un seul pli s'alite sous le coup d'une maladie grave. Les jours et les semaines se passent ; la douleur, la fièvre, la diète et l'insomnie ont bientôt fait leur œuvre, et quand le patient renaît à la convalescence, des rides nombreuses sur le front et les joues, autour des yeux et près des lèvres révèlent clairement les souffrances subies.

Des chagrins prolongés et profonds laissent des traces semblables ; il en est de même de l'inanition, des fatigues et des veilles, surtout lorsque celles-ci se compliquent, comme chez les acteurs, si prématurément *marqués*, d'une crispation exagérée des traits.

Enfin, tout le monde sait que la vieillesse est caractérisée par des rides indélébiles.

On le voit donc, les plissements de la peau du visage sont produits par deux ordres de causes bien distinctes : les émotions de l'âme et les altérations matérielles du corps. Dans ces dernières que nous venons d'énumérer : maladies, fatigues, vieillesse, etc., l'essence du phénomène est identique, c'est l'amaigrissement. La peau se plisse et reste sillonnée parce qu'elle n'est plus soutenue par la couche adipeuse qui la sépareit des deux saillies osseuses. De même sur un meuble dont enlèveriez l'ouate ou le crin qui le capitonnait, l'étoffe, trop grande alors, s'affaisserait froissée en mille plis. Les sentiments, les émotions font glisser la peau sur cette couche molle, mais ne la détruisent pas ; la maladie, la diète et la vieillesse brûlent et dévorent la graisse. On peut donc diviser les rides en deux catégories, celle des causes psychiques et celles d'ordre physique : les rides actives et les rides passives ; les dernières étant par leur nature [incurables, et les autres pouvant être atténuées ou même disparaître par les ressources de l'art ou les soins de l'hygiène.

DR A. CORIVEAUD.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

RELIGION—*Allocutions pour les jeunes gens*, par Paul Lallemand, prêtre de l'Oratoire, 2ième série, in-16, 4 fr.—*La Bonté et les affections naturelles chez les Saints*, par le marquis de Ségur, 2ième série in-18 3 fr. 50 ; Retaux-Bray, Paris—*Eucologe romain* à l'usage collèges, 19ième édition in-18 792 p ; Mame, Tours ; Poussielgue, Paris

DROIT—*Code général des droits d'auteur* sur les œuvres littéraires et artistiques, contenant le texte avec notes et commentaires de la convention internationale du 9 sept. 1886, ainsi que la traduction française des lois internes des divers Etats d'Europe et diverses conventions particulières intervenues entre eux. in-16, 5 ff—*Le congrès international de droit*

commercial, 2ième session. 1888. Droit maritime et lettre de change, par Chs. Constant, avocat, in-8, 2 fr. Pedone-Lauriel, Paris — *Etudes d'histoire du droit*, par R. Darest, de l'Institut, conseiller à la cour de cassation, in-8, 430 p. 10 fr — *Précis de droit civil*, contenant dans une première partie l'exposé des principes et dans une deuxième les questions de détail et les controverses, par G. Beaudry Lacantinerie, professeur de droit civil à la Faculté de droit de Bordeaux. 3ième édition revue et mise au courant de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence, 2 vols in-8, 25 fr. ; Larose et Forcel, Paris.

VARIÉTÉS — *Les Héroïnes de la nouvelle France* — Madame de Champlain — Madame de la Tour — Mlle de Verchères — par J. M. Lemoine, Brochure de 22 p. in-8, 15 cts l'unité, \$10.00 le cent ; Raoul Renault, éditeur, 83 Rue Middle Lowell, Mass. — *La révolution française*, à propos du centenaire de 1789, par Mgr Freppel, in-8, 160 p. 2 fr. Roger et Chernoviz, Paris — The Royal commission on Education, 1886-88, and examination of its Statements and recommendations, preceded by an outline chronology of educational history, from 1800 to 1887, by J. H. Hollowell, in-8, 123 p. 1 s. Clarke, London — *Correspondance of Daniel O'Connell* with notices and notes, by V. J. Fitzpatrick, 2 vol. in-8 \$9.00, Longmans et Green, New-York — *Supplément aux Merveilles de la Science*, ou description des Inventions scientifiques depuis 1870, par Louis Figuier — Cet ouvrage formera 2 volumes gr. in-8, illustrés de 850 gravures et sera publié en 20 séries à 1 fr 10. Ce *Supplément* étant consacré à exposer les découvertes récentes de la science, pourra être acquis séparément ; car il compose, à lui seul, un tableau exact des nouvelles applications de la science depuis 1870. Jouvot et Cie, 5 Rue Palatine, Paris..

MUSIQUE — *Marche des Hottentots*, pour musique militaire, par L. Mayeur. 3 fr, net. Evette et Schæffer, Paris. — *Marche funèbre de Beethoven*, nouvelle transcription, soigneusement doigtée et accentuée, pour piano, par A. Decq 5 fr. Au Mélomane, Paris — *Introduction à l'étude du piano* ; mécanisme des gammes mis à la portée des commençants, par C. Duluc, professeur de musique, 50 centimes, chez l'auteur, à Nancy — *O Salutaris*, pour une voix solo et chœur, avec accompagnement d'orgue, par L. Gillet 6 fr ; Durdilly et Cie, Paris — *Le Décidé*, pas redoublé pour musique militaire, par L. Routier, 1 fr 25 ; Sudre, Paris — *L'heure de la prière*, chœur à deux voix égales pour les enfants, paroles E. Lecart, avec accompagnement ; net, 30 centimes ; A Leduc, Paris.

Les Cloches, morceau caractéristique pour piano, par C. Renard, 5 fr. ; Vernède, Versailles — *Le nom de la France*, chant patriotique, paroles de Lambert, musique de L. Guichard, 3 fr. : Pinatel, Paris. — *Retraite*, pour musique militaire, par L. Chic, 3 fr. net ; Evette et Schæffer, Paris — *Miseremini*, motet funèbre, chœur à voix d'hommes, avec accompagnement d'orgue, par L. Jacob, 50 centimes — *Agnus Dei*, motet funèbre, pour voix d'hommes, avec accompagnement d'orgue, 50 centimes ; V. Lory, Paris — *La Prière du soir*, cantique, paroles de C. Soullier, avec accompagnement de piano par F. Halévy, 1 fr 35, net ; Fromont, Paris. — *L'étude du piano*. Manuel de l'élève. Conseils pratiques ; par Mlle H. Parent, fondatrice — directrice de l'Ecole préparatoire au professorat du piano. 3ième édition, in-18, 200 p. 2 fr. Hachette, Paris —